Flash Economie

N° 54
13 décembre 2024

Peut-on réindustrialiser l'Europe ?

Les annonces de fermetures d'usines se multiplient en Europe (Volkswagen, Michelin, Schaeffler...), et la production manufacturière a reculé de plus de 6% depuis le début de 2023.

Les problèmes sont connus : attractivité des Etats-Unis (avec l'Inflation Reduction Act, avec la croissance forte), prix élevé de l'énergie en Europe, insuffisance de la Recherche-Développement des entreprises européennes, concurrence des industriels chinois. L'élection de Donald Trump va rajouter un problème, les droits de douane sur les importations des Etats-Unis.

Comment l'Europe peut-elle réagir ?

- changer de stratégie sur la décarbonation de l'industrie n'est pas souhaitable : il faut conserver les règles qui ont été annoncées ;
- protéger les industries naissantes (batteries électriques, voitures électriques, ordinateurs quantiques) pour leur permettre de croître ;
- accroître les budgets de Recherche-Développement des entreprises européennes ; accroître les liens entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée en entreprise ;
- accélérer le développement des énergies renouvelables et de la technologie associée (gestion des réseaux, des pics de consommation, stockage de l'électricité) ;
- mieux former les jeunes Européens aux matières scientifiques.

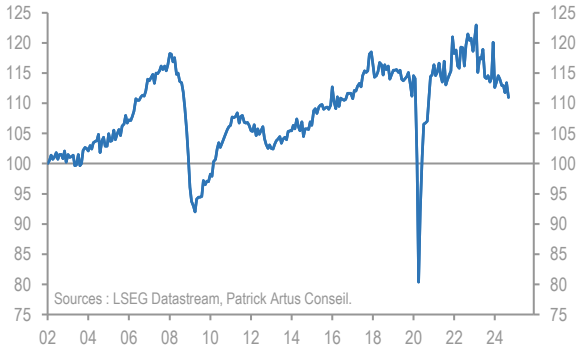
Patrick Artus
Conseiller économique senior
patrick.artus-ext@ossiam.com
@PatrickArtus

Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

Les causes du recul de l'industrie européenne

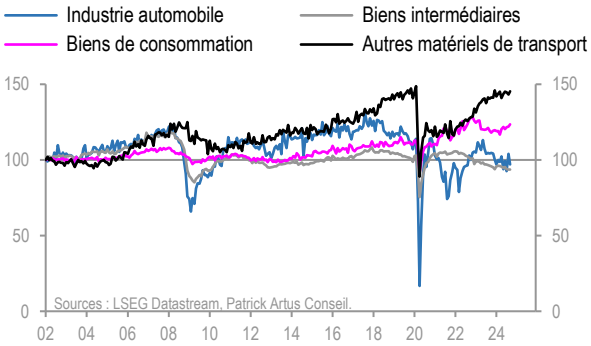
L'industrie manufacturière se contracte dans la zone euro depuis le début de 2023 (**Graphique 1**), et les fermetures d'usines se multiplient en 2024, particulièrement dans le secteur automobile et dans celui des équipementiers automobiles.

Graphique 1
Zone euro : production manufacturière (100 : 2002.M1)



Le recul de la production manufacturière touche particulièrement l'industrie automobile et les biens intermédiaires (**Graphique 2**).

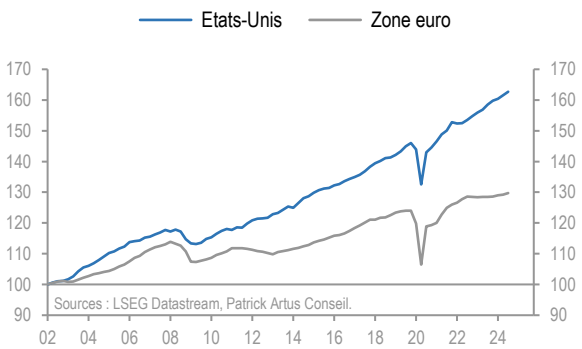
Graphique 2
Zone euro : production manufacturière (100 : 2002.M1)



Les causes de **ce recul de l'industrie manufacturière européenne sont multiples** :

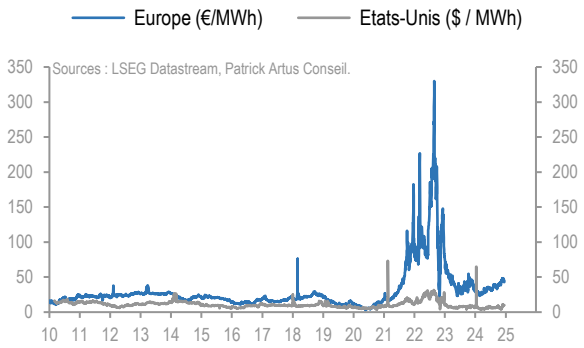
- **attractivité forte des Etats-Unis**, avec l'Inflation Reduction Act, avec la croissance économique plus forte des Etats-Unis (**Graphique 3**) ;

Graphique 3
PIB (volume, 100 : 2002.T1)



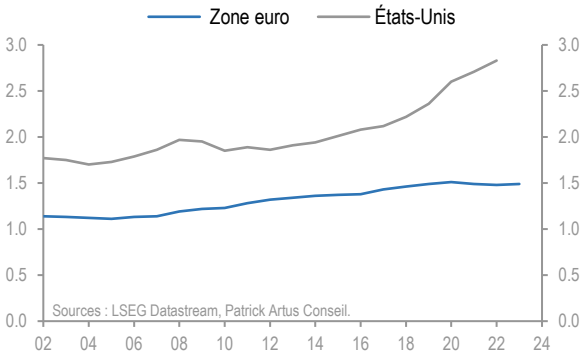
- **prix élevé de l'énergie, particulièrement du gaz naturel en Europe** (**Graphique 4**) depuis 2022 ;

Graphique 4
Prix du gaz naturel



- insuffisance des dépenses de **Recherche-Développement des entreprises européennes** (**Graphique 5**) ;

Graphique 5
Dépenses de R&D des entreprises (en % du PIB valeur)

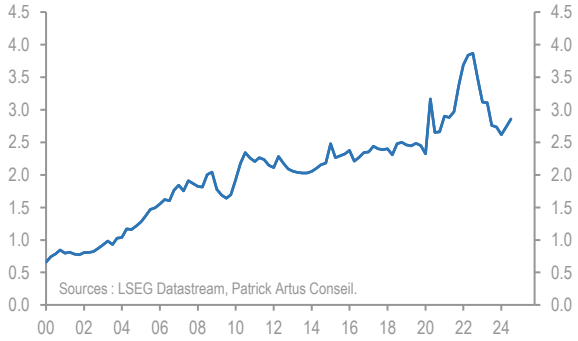


- **concurrence des industriels chinois (Graphiques 6a/b)**, pour les batteries électriques, les voitures électriques, les principes actifs des médicaments, les éoliennes, les cellules solaires…

Graphique 6a
Zone euro : importations depuis la Chine
(Md€ par mois)



Graphique 6b
Zone euro : importations depuis la Chine (en % du PIB)



L'élection de Donald Trump va rajouter un problème pour les Européens si Donald Trump met en place les **droits de douane** additionnels (10% à 20%) qu'il a annoncés sur les produits importés par les Etats-Unis.

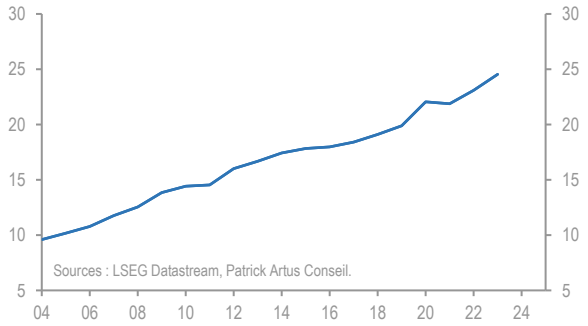
Synthèse : comment l'Europe peut-elle réagir ?

Changer de stratégie de décarbonation de l'industrie n'est pas souhaitable, puisque modifier les règles serait déstabilisant, et puisque disposer d'une industrie décarbonée sera un avantage compétitif pour l'Europe à moyen terme.

Il faut plutôt :

1. **protéger les industries naissantes** (batteries électriques, voitures électriques, semi-conducteurs, ordinateurs quantiques…) pour qu'elles puissent atteindre la taille critique à l'abri d'une protection (droits de douane, subventions…) ;
2. **accroître les budgets de Recherche-Développement des entreprises européennes** (Graphique 5, plus haut), renforcer les liens entre la recherche fondamentale qui est en Europe de grande qualité, et la recherche appliquée des entreprises ;
3. **accélérer le développement des énergies durables (Graphique 7)**, et des technologies associées (stockage de l'électricité, gestion des réseaux, des pics de consommation…) pour développer l'avantage compétitif de l'Europe en termes de transition énergétique ;

Graphique 7
Union européenne : part de l'énergie provenant de sources renouvelables (en %)



4. **mieux former les jeunes Européens**, en particulier dans les matières scientifiques (**Tableau 1**).

Tableau 1 : Résultats à l'enquête PISA (score en numératie, par score décroissant de l'enquête de 2022)

Pays	Score
Singapour	575
Japon	536
Corée du Sud	527
Suisse	508
Canada	497
Pays-Bas	493
Royaume-Uni	489
Suède	482
Allemagne	475
France	474
Espagne	473
Italie	471

Sources : OCDE

Avertissement

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agréement n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptible de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.